

IRAK/EAU

Dana Gas et ses associés, d'une part, et le GRK, d'autre part, s'accusent de ne pas respecter leurs obligations contractuelles

Entre Dana Gas et le gouvernement régional du Kurdistan (GRK), les hostilités sont déclenchées et l'ouverture du feu remonte au 22 octobre. Ce jour-là, Dana Gas a révélé qu'elle-même, Crescent Petroleum [Crescent Petroleum est le principal actionnaire de Dana Gas – NDLR] et leur consortium en Irak Pearl Petroleum, qui détient des droits dans la région du Kurdistan irakien (RKI) selon Dana Gas (voir ci-dessous), avaient entamé une procédure d'arbitrage devant la London Court of International Arbitration (LCIA) en vue de "clarifier certains droits contractuels" dans le cadre de leur accord avec le GRK, qui remonte à avril 2007 et qui est gouverné par le droit britannique. L'objectif, poursuit Dana Gas dans un communiqué publié du fait de ses obligations envers la bourse d'Abou Dhabi, est de "clarifier les droits contractuels à long terme du consortium pour le développement et la commercialisation au regard des champs de Khor Mor et de Chemchemal, y compris les sommes dues par le ministère des Ressources naturelles dans la région du Kurdistan irakien".

Le texte se voulait diplomatique car il réaffirme notamment l'engagement de long terme de Dana Gas, de Crescent Petroleum et de Pearl Petroleum envers le GRK, la population de la RKI et l'ensemble de l'Irak. Dana Gas a cependant regretté que le ministère des Ressources naturelles (MRN) n'ait pas accepté une procédure formelle de médiation selon les règles de la LCIA.

Dana Gas et ses partenaires estiment être les plus importants producteurs d'hydrocarbures et les plus gros investisseurs dans la RKI

La compagnie souligne qu'elle et ses partenaires ont investi à ce jour plus de \$1 milliard [le 8 octobre, Dana Gas avait cité le chiffre de \$1,1 milliard – NDLR] dans la RKI et produit environ 100 millions de barils équivalent pétrole (bep) de gaz naturel et de liquides [dont plus de 402 milliards de pieds cubes de gaz et 20 millions de bep de liquides – communiqué de presse du 8 octobre, NDLR]. Elle a ajouté que cette production n'avait pas été interrompue depuis son début en octobre 2008. La production actuelle est de l'ordre de 80 000 bep/j, dont 335 millions de pieds cubes par jour de gaz et 14 100 b/j de condensats [communiqué de presse du 8 octobre – NDLR].

Le consortium estime être le plus gros producteur d'hydrocarbures dans la RKI et le plus important investisseur dans ce secteur dans cette partie de l'Irak. Les investissements réalisés par le groupement auraient permis au GRK d'économiser environ \$10-11 milliards en coût de combustibles. Le gaz naturel fourni aux centrales électriques locales a permis d'accroître l'offre d'électricité de 1 750 MW, selon Dana Gas [l'offre devrait normalement être exprimée en kWh – NDLR].

Nous ne devons rien à Dana Gas, c'est Dana Gas qui nous doit des sommes significatives, affirme le GRK

La riposte du MNR a été immédiate et très vive. Le 22 octobre également, le ministère a produit sa défense, celle-ci étant en fait une attaque en règle contre Dana Gas et ses partenaires dans la RKI. L'argumentation du MNR porte sur les sept points suivants :

- Les affirmations de Dana Gas sont trompeuses et inexactes et la société a refusé de les retirer ou de les corriger en dépit des demandes du GRK.
- Le GRK ne doit rien à Dana Gas ou à ses filiales [c'est l'expression utilisée par le MNR dans sa réponse]. Le GRK exige que Dana Gas retire son affirmation sur ce sujet et qu'elle le fasse par écrit et sans délai.
- C'est au contraire Dana Gas et ses filiales qui doivent au GRK des sommes significatives [aucun chiffre n'a été cité – NDLR].
- Dana Gas n'a pas rempli ses obligations envers le GRK. Le MNR cite les pertes [non chiffrées - NDLR] résultant du retard significatif dans la livraison de l'usine de GPL. Le GRK exige que Dana Gas et ses filiales lui versent des compensations complètes et sans délai supplémentaire. Cette position a été directement transmise au conseil d'administration de Dana Gas, explique le MNR.
- Le GRK exige que Dana Gas et Crescent Petroleum s'abstiennent immédiatement de déclarer que Pearl Petroleum dispose de certains droits dans la région du Kurdistan irakien. Pearl Petroleum n'est pas reconnue par le GRK et Dana Gas est au courant de cette position depuis 2009.
- Le GRK demande que Dana Gas fournisse une offre de gaz ininterrompue à partir de Khor Mor.
- Le GRK s'oppose à ce que Dana Gas fournisse à des tierces parties des données confidentielles et, ce, sans l'autorisation écrite du gouvernement. Ces données doivent être rendues immédiatement au gouvernement. La société aura des comptes à rendre pour la violation de ses obligations de confidentialité.

Quel impact sur les investissements étrangers en RKI ?

Au-delà de la vigueur de ces échanges et de leur suite juridique à travers la procédure d'arbitrage, l'affaire est importante car elle est à présent dans le domaine public et elle pourrait avoir un impact sur les investissements étrangers en RKI. A ce jour, le GRK a largement réussi son pari, qui était d'attirer un grand nombre d'investisseurs étrangers, y compris les plus prestigieux tels ExxonMobil, tout en soulignant à quel point les relations avec ses partenaires étrangers sont bonnes à la différence de ce qui se passe dans le reste de l'Irak.

La RKI conserve plusieurs atouts dans sa manche pour continuer à attirer des investisseurs étrangers, à commencer par l'ampleur de ses ressources d'hydrocarbures, des contrats de partage de production et non des contrats de service comme dans le reste du pays, la construction d'un oléoduc d'exportation qui devrait être opérationnel d'ici la fin 2013, une relative sécurité et l'intensification des relations avec la Turquie. Mais ce couac avec Dana Gas vient jeter une ombre sur cette politique, dont le MNR a été le fer de lance.

Les tensions entre Dana Gas et ses partenaires et le GRK, qui couvaient depuis quelque temps, sont apparues au grand jour dans la période récente. Ainsi, dans un communiqué du 8 octobre, Dana Gas avait affirmé qu'elle confirmait ses diverses déclarations sur le "montant significatif des factures non payées" par le GRK et que ces déclarations étaient bien connues du MNR depuis cinq ans.

Le 22 juillet, Dana Gas avait indiqué que Crescent Petroleum et elle-même avaient rétabli la capacité totale de l'usine de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) de Khor Mor, soit 900 tonnes par jour, après un accident survenu en 2012. Le 8 octobre, Dana Gas a fait état d'une capacité supérieure à 1 000 tonnes par jour.

Créée en 2005 et basée à Charjah, Dana Gas se présente comme la plus importante société gazière privée dans la région du Moyen-Orient. Outre la RKI, elle détient des actifs aux Emirats Arabes Unis et en Egypte.